Club Cyclotouriste de Courcouronnes Lettre d'avril 2010



Bonjour à toutes et à tous,

Réunion de bureau ordinaire ce lundi 12 avril au local. La réunion débute à 20h30.

Etaient présents ou représentés :

Les membres du Bureau au complet : Daniel Mauger, Yannick Antoine, Jean Garrigos, Jacques Maudry, Pierre Naboulet, Catherine Merle, Armel Marest et Jacques Pitiot.

Absents excusés: Néant.

Logistique (D. Mauger)

- Suite aux cambriolages du début d'année, le club a enfin reçu une nouvelle porte d'accès suffisamment solide pour résister à de nouveaux outrages. Un grand Merci aux services techniques communaux, ainsi qu'au soutien du service des sports dans cette réalisation.

Point sur les effectifs (Y. Antoine)

- Pas de changement, nous sommes 47 dont 44 FFCT et 3 licences club.

Programme du mois de mai (C. Merle, J. Maudry)

- Le programme de mai proposé par Catherine et Jacques est validé par le bureau (§ pièce jointe).

Week-end dans le Beaujolais (du 13 au 16 mai)

- La réunion préparatoire est prévue vendredi 23 avril à 19h30. Une version 6 des programmes est disponible sur le site, nous visiterons le « Hameau Duboeuf »

Veste de sécurité : Suite et FIN.

- Notre projet portant sur la fourniture d'un gilet par adhérent, la commande ne pouvait être lancée qu'après confirmation du financement. Faute d'avoir obtenu la subvention espérée, le bureau se voit dans l'obligation d'arrêter le projet.



Gilet EN 1150 VISIOPLUS

Participation club aux évènements de l'année

- VTT Francilien : Ce sera le 12 septembre à Maisse, les volontaires sont sollicités.
- Forum des Associations : Aussi le 12 septembre, au moins deux membres du club seront présents.
- **Vélo découverte** : Samedi 18 septembre. Nous conduirons les participants sur les pistes cyclables de l'agglomération, les 5 communes seront traversées jusqu'aux bords de Seine, soit un parcours de 27kms faisable en 1h45. Départs prévus chaque demi-heure de 14h à 16h. Ce sera une super bonne occasion pour les services techniques de donner un coup de nettoyage sur les axes cyclables.

Le soir, animation médiévale avec repas organisée par le Lac en Fête.

- **Circuit des légendes** : Le 2 octobre à Marcoussis, visite de la côte Lapize organisée par le Codep 91 pour le centenaire de la victoire d'Octave Lapize au Tour de France.
- **Téléthon**: Le 4 décembre, notre projet autour du stade Robert Bobin reste maintenu. Le tour fait 1.005 m et sera parcouru dans les sens « anti-horaire ».

Semaine Fédérale de Verdun

- 8 participants sont confirmés. Les tentes et un camping-car seront regroupés autour d'un barnum pour constituer un camp digne du Far West.

Liaison verte Beauce-Gâtinais :

- L'inauguration a eu lieu le 10 avril dernier. Cette liaison de 8 kms relie Maisse à Milly la Forêt. Il ne s'agit toutefois pas d'une piste goudronnée, mais d'un chemin gravillonné utilisable de préférence à VTT ou VTC, et construit sur l'emprise de l'ancienne ligne de chemin de fer « Milly la Forêt Saint-Escobille ». A la cible, une liaison transversale de plus de 46 kms jusque Fontainebleau desservie par les gares RER d'Etampes et de Maisse renforcera l'attractivité du Sud-Essonne et l'animation du territoire.
- La « Charte Départementale de Liaisons Douces » signée le jour de l'inauguration est disponible au format pdf sur le site du Conseil Général de l'Essonne.

■ Le « Trombinoscope » 2010

- Le trombinoscope 2010 est affiché au club, mais aussi disponible désormais en version informatique sur notre site internet à la page « Contacter un membre ».

Autres points traités

Soleil et Ombrages 2011: Ok pour cette organisation. Un nouveau point de départ sera toutefois à définir au cas où la Ferme du Bois Briard ne serait plus disponible. Nous demandons le 27 mars 2011, date du changement d'heure.

La réunion de termine à 22h00

La prochaine réunion du Bureau est programmée lundi 10 mai à 20h30 au local.

Bonne route à toutes et à tous. Le secrétaire

Indemnités kilométriques vélo :

Depuis 1999, les employés peuvent recevoir une indemnité kilométrique vélo (plafonnée à 0,20 euros/km) de leur employeur, exonérée d'impôt pour l'entreprise et pour l'employé.

Source: Revue Cyclo Tourisme nr 589, mars 2010

Mais c'est une histoire belge, en Belgique...